

LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Dans leur ensemble, les propriétaires forestiers changent et leur nouveau profil modifie la production de bois, les paysages ruraux, et conséquemment, les services environnementaux générés par les forêts privées. Ce phénomène n'est pas unique au Québec puisqu'il se produit ailleurs dans les pays industrialisés, renforçant les conclusions tirées ici. Ces constats, provenant d'une analyse des données recueillies lors d'un sondage téléphonique réalisé auprès de 2 215 propriétaires forestiers dans toutes les régions du Québec en 2012, ont récemment fait l'objet de deux publications dans des revues spécialisées dans les politiques forestières.

Une source d'inquiétude pour l'industrie forestière

Une première étude publiée dans la revue *Small-scale Forestry* établit une corrélation entre la décision de récolter du bois et les caractéristiques sociologiques du propriétaire forestier. Ainsi, des propriétaires plus instruits détenant de plus petites superficies forestières et vivant plus loin de leurs boisés s'engageront moins activement dans des activités de récolte de bois. Les femmes seront aussi moins susceptibles de récolter ou faire récolter du bois sur leurs propriétés (voir tableau 1).

Tableau 1 - Facteurs influençant significativement le niveau de récolte

Facteurs	Aucune récolte dans les 5 dernières années	Récolte de 1 à 99 m ³ dans les 5 dernières années	Récolte de 100 m ³ et plus dans les 5 dernières années
Taille de la propriété forestière			
100 ha ou moins	16 %	74 %	10 %
Plus de 100 ha	10 %	47 %	43 %
Genre du propriétaire			
Homme	15 %	70 %	16 %
Femme	28 %	66 %	6 %
Scolarité du propriétaire			
Secondaire ou moins	14 %	71 %	15 %
Collégial	16 %	69 %	15 %
Universitaire	22 %	67 %	11 %
Plan d'aménagement forestier			
Détention d'un plan	12 %	67 %	21 %
Absence de plan	19 %	74 %	7 %
Durée de possession			
10 ans et moins	22 %	68 %	10 %
20 ans et plus	13 %	69 %	17 %
Distance entre le boisé et la résidence			
Moins de 10 km	12 %	71 %	17 %
10 à 99 km	19 %	73 %	9 %
100 km et plus	44 %	50 %	5 %

Une seconde étude publiée dans la revue *Forest Policy & Economics* montre que les nouveaux propriétaires sont davantage instruits, possèdent de plus petites superficies et vivent plus loin de leurs boisés que la génération précédente de propriétaires. Les femmes sont également un groupe de propriétaires forestiers en croissance (voir tableau 2).

Cette évolution est ainsi susceptible d'affecter la sécurité d'approvisionnement des usines de produits forestiers.

Une source de questionnement pour les groupes environnementaux

Cette évolution sociologique entraîne une modification du patron de récolte de bois en forêt privée, et donc les caractéristiques des paysages forestiers. Moins de récolte de bois signifie des forêts plus âgées, une composition en essences forestières différente, des changements dans les habitats pour la faune et des paysages ruraux en transformation.

Ce phénomène doit cependant être mis en perspective puisque les forêts privées québécoises ont grandement évolué depuis la colonisation selon le rythme d'occupation du territoire rural. Le paysage forestier a ainsi subi plusieurs mutations, passant d'une période de défrichage et d'agriculture, à une période de friches et de reboisement, pour aujourd'hui revenir à un stade de paysages de forêts plus matures.

Quels sont alors les paysages à privilégier pour équilibrer la production de biens et la livraison de services environnementaux, tels la protection de la biodiversité, la protection de la qualité des cours d'eau par le maintien d'un couvert forestier ou l'emmagasinement du carbone, sur le territoire de la forêt privée québécoise? Souhaitons-nous protéger un paysage forestier que l'on connaît, un paysage idéalisé ou un paysage qui répond à des objectifs de politiques publiques?

Tableau 2 - Comparaison des nouveaux et anciens propriétaires forestiers québécois

Facteurs	Propriétaires depuis 20 ans et plus	Propriétaires depuis 10 ans et moins
Scolarité		
Secondaire ou moins	69 %	48 %
Collégial	15 %	28 %
Universitaire	15 %	23 %
Sans réponse	2 %	1 %
Distance entre le boisé et la résidence		
Moins de 10 km	80 %	69 %
10 à 99 km	15 %	21 %
100 km et plus	4 %	11 %
Genre des propriétaires		
Homme	88 %	84 %
Femme	12 %	16 %

Une évolution lente pouvant être ralentie, en autant qu'elle soit comprise

Ces changements dans le profil des propriétaires forestiers sont liés à l'évolution de la société occidentale et répondent à des tendances lourdes difficiles à infléchir. L'urbanisation, la progression du niveau d'instruction de la population, le morcellement des terres et l'embourgeoisement du milieu rural sont des phénomènes puissants qui demeureront.

Toutefois, les changements dans le profil des propriétaires forestiers s'opèrent lentement, ce qui est une opportunité pour les intervenants qui souhaitent infléchir les conséquences de cette évolution.

Aussi, les impacts liés à une catégorisation des propriétaires forestiers sont plus complexes qu'une lecture rapide des résultats de ces études pourrait laisser croire. Chaque propriétaire présente des motivations diverses et complémentaires pour la gestion de son boisé. Les corrélations observées dans les études ne sont également pas des causes à effet. De plus, la nature des politiques publiques et l'environnement économique affectent aussi les décisions des propriétaires. En d'autres mots, le comportement réel d'un propriétaire peut différer de celui prévu dans les études en raison de l'interaction des multiples facteurs pouvant l'influencer.

Deux actions sont néanmoins possibles pour ralentir ou infléchir localement ces phénomènes.

1. Nous devons étudier les réactions des propriétaires forestiers aux politiques publiques qui les visent afin d'améliorer leur efficacité à atteindre les résultats recherchés dans la gestion des forêts privées.
2. Nous devons mettre en œuvre des politiques publiques sur ce que nous comprenons déjà.

Par exemple, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* a permis jusqu'à présent de ralentir le morcellement des terres sur une grande partie du territoire de la forêt privée. Autre exemple, nous savons maintenant que la détention d'un plan d'aménagement forestier et la relation avec un professionnel forestier affectent significativement la décision de récolte du bois sur sa propriété.

Pour en savoir plus

Les nouveaux propriétaires présentent également plusieurs traits, objectifs et comportements semblables à la précédente génération. La lecture des articles décrivant les résultats de ces études renseigne les lecteurs qui cherchent à en savoir davantage sur ce sujet :

- Côté, M-A. Gilbert, D. Nadeau S. *Impact of changes in the sociological characteristics of small-scale forest owners on timber harvesting behaviour in Québec, Canada*. Small-Scale Forestry (2016) 15 (3): 375-392.
- Côté, M-A. Généreux-Tremblay, A. Gilbert, D. Gélinas, N. *Comparing the profiles, objectives and behaviours of new and longstanding non-industrial private forest owners in Québec, Canada*. Forest Policy & Economics (2017) 78: 116-121 [L'article original](#) est accessible gratuitement jusqu'au 15 mars 2017. Une [version française](#) est également disponible sur le site foretprivee.ca



Forêts de chez nous PLUS

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : www.foretprivee.ca
 Pour mettre fin à votre abonnement : bois@upa.qc.ca

Analyse et rédaction
 Marc-André Côté, *ing. f., Ph.D.*